

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et le dix-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 11 février 2020

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Claude BAUCHE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR

Absent : M. Jean-Christophe HUET

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

*Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 02 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.*

La délibération suivante a été approuvée :

- **Régularisation des délibérations portant aliénation du chemin n°3 dit des chiffelays et approbation rétroactive de l'acte de vente**

-----

↳ Questions diverses

- ❖ Entretien des espaces verts : suite à la décision de ne pas reconduire la convention de mise à disposition avec la commune de Les Choux ; il convient de prévoir une solution alternative dès le 1<sup>er</sup> mars prochain. M. Pressoir et M. Esnault se chargent d'estimer les heures suivant les tâches à effectuer (tondre, débroussailler, tailler etc...). Il conviendra ensuite de demander un devis à des sociétés de prestations de service.
- ❖ Demande de subvention de la SHOL : Mme le Maire donne lecture du courrier; les conseillers sont plutôt favorables pour continuer leur soutien.
- ❖ Tenue du bureau de vote le 15 mars : chaque membre présent se positionne sur un créneau.

La séance est levée à 19h23.

Fait à Langesse, le 18 février 2020

Le Maire,  
Nadège CORCELLE

 